

Réunion du conseil municipal du 23 mars 2009

COMPTE RENDU

Présents : ANDURAND Fabienne, ANGE Thierry, BALDY Claude, CRAÏS Gérard, DELAGNES Claudine, ISSOLAN Dominique, MOURGUES Jean-Michel, RATIE Michel, SAUVAGNAC Pierrette.

Absents / Excusés : BABA Marilyne, SABATIE Jean-Claude,

Secrétaire de séance : Fabienne ANDURAND

La séance débute à 21 h 08.

Le compte-rendu de la réunion du 23 février 2009 est validé.

1° - Versement anticipé du FCTVA

Le FCTVA a toujours été versé avec un décalage de 2 ans par rapport à l'année de l'investissement. Dans le cadre du plan de relance de l'économie, il est possible de demander le versement anticipé du FCTVA ; la TVA sur les investissements de l'année 2008 pourra être reversée par les services préfectoraux dès 2009 au lieu de 2010. Une convention sera signée entre la Préfecture et la commune avant le 15 avril 2009.

2° - Choix des entreprises pour les prestations de service 2009

- 1/ Fauchage des accotements de la voirie communale : l'entreprise BERGOUGNOUX de Monteils est choisie pour effectuer les travaux d'épaveuse
- 2/ Reconstruction du mur du cimetière : l'entreprise PECHARMAN de Mirabel est choisie pour effectuer les travaux

3° - Vote du budget 2009

Après examen des propositions, le budget 2009 est adopté.

Fonctionnement	142 248 €
Investissement	192 308 €

4° - Réparation du mur du cimetière

Une aide peut être accordée par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, dans le cadre des gros travaux aux bâtiments publics. Un dossier de demande de subvention sera présenté dans les meilleurs délais auprès des services concernés.

5° - Demande de CU

Une demande de CU sera présentée auprès de la DDE dans le cadre du projet d'équipements publics sur la parcelle A 14.

6° - Terrain B 346 "Chenil"

M. TRANIER est autorisé à récupérer à titre gracieux le bois situé sur la parcelle B 346, dans les limites fixées par Monsieur le Maire

8° - Questions diverses

8-1 / Compte-rendu des différentes réunions extérieures à la commune

Communauté de Communes du Quercy Caussadais : il n'y a pas de projet d'investissement pour les 3 prochaines années, autres que ceux mis en place par le conseil communautaire précédent.

8-2 / Parcelle B 38

Afin de compléter la demande de CU, la parcelle est divisée en 4 lots.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 23 h.